



Epic Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2020-02-04

Remplace la date : 2020-01-07

{Réservé}

1. Identification

Nom du produit : Epic Herbicide

Numéro d'enregistrement PCP : 33603

Reportez-vous à l'étiquette du produit approuvé pour les instructions de manipulation et d'utilisation.

Type de produit : Herbicide

Fournisseur : Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3, Canada
1-800-868-5444

Numéros de téléphone : Numéro d'intervention d'urgence 24 heures,
Chemtrec, 1-800-424-9300.
Pour les urgences sanitaires ou environnementales,
ProPharma, 1-877-325-1840.
Pour obtenir des renseignements sur le produit et
son utilisation, Nufarm Agriculture Inc., 1-800-868-
5444.

2. Identification Des Dangers

Classé selon UN GHS Version 5.

Dangers physiques :

Liquide combustible - Catégorie 4

Dangers pour la santé :

Irritation oculaire - Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique - Catégorie 2

Danger par aspiration - Catégorie 1

Mot indicateur :

DANGER

Mentions de danger :

H227 Liquide combustible.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Date d'émission : 2020-02-04

Remplace la date : 2020-01-07

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système urinaire, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



Conseils de prudence :

Prévention :

P201 - Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. -

Ne pas fumer.

P260 - Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

P280 - Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Intervention :

P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.

P331 Ne PAS faire vomir.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.

P370 + P378 En cas d'incendie : Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour éteindre l'incendie.

Entreposage :

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P405 Garder sous clef.

Élimination :

P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

3. Composition / Information Sur Les Ingrédients

Les valeurs ne sont pas des spécifications du produit.

Ingrédients dangereux	N ° CAS	% p/p
solvent naphtha (pétroleum), highly arom.	64742-94-5	>= 30 - < 60
(tetrahydro-furan-2-yl)-methanol	97-99-4	>= 10 - < 30

pinoxadène	243973-20-8	9.7087
cloquintocet-mexyl	99607-70-2	$\geq 1 - < 5$
naphthalene	91-20-3	$\geq 0.1 - < 1$

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers Secours

Conseils généraux : Avoir le contenant, l'étiquette ou la fiche signalétique du produit en sa possession au moment de composer le numéro d'urgence, de communiquer avec un centre antipoison ou un médecin ou, encore, de se présenter à un établissement de soins médicaux.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne donnez aucun liquide à la personne. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les yeux ouverts et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer les yeux. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apportez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation du produit antiparasitaire lorsque vous consultez un médecin.

Note au médecin : Pas d'antidote spécifique. Traitez de façon symptomatique. Contient des distillats de pétrole, les vomissements peuvent provoquer une pneumonie par aspiration.

5. Mesures De Lutte Contre L'incendie

Moyens d'extinction : Pour les petits incendies - Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Pour les grands incendies - Mousse résistant à l'alcool

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Le produit contenant des composants organiques combustibles, un incendie, dégagera une dense fumée noire formée de produits de combustion dangereux (voir chapitre 10). L'exposition aux produits de décomposition peut entraîner de problèmes de santé. La distance de retour de flamme peut être considérable. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Porter une combinaison de protection et un appareil respiratoire autonome.

Date d'émission : 2020-02-04

Remplace la date : 2020-01-07

Point d'éclair :79 ° C

6. Mesures De Rejet Accidentel

Précautions personnelles : Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas. Enlever toute source d'allumage. Attention au retour de flamme.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Procédures de gestion des déversements ou des déversements : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Nettoyer à l'aide de détergents. Éviter les solvants. Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

7. Manutention Et Entreposage

Manipulation : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser uniquement dans un endroit muni d'équipements résistant au feu. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Entreposage : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Tenir à l'écart des matières combustibles. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Défense de fumer.

8. Contrôle de L'exposition / Protection Individuelle

Contrôles d'ingénierie :

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES POUR LE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / LA PROTECTION INDIVIDUELLE SONT VISÉES POUR LA FABRICATION, LA FORMULATION, L'EMBALLAGE ET L'UTILISATION DE CE PRODUIT.

CONSULTEZ L'ÉTIQUETTE DE PRODUIT POUR DES APPLICATIONS COMMERCIALES ET / OU DES APPLICATIONS À LA FERME.

Le confinement et l'isolement sont les mesures de protection techniques les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

La portée de ces mesures de protection est fonction des risques réels liés à l'utilisation. Maintenir les concentrations dans l'air au-dessous des standards d'exposition professionnelle. Au besoin, demander d'autres conseils sur l'hygiène du travail.

Équipement de protection individuelle pour chaque voie d'exposition :

Epic Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2020-02-04

Remplace la date : 2020-01-07

{Réservé}

Général : Évitez de respirer la poussière, les vapeurs ou les aérosols. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation et avant de manger, d'appliquer des cosmétiques ou de fumer.

INGESTION : Ne mangez pas, ne buvez pas, ne manipulez pas le tabac et n'appliquez pas de produits cosmétiques dans les zones où il existe un risque d'exposition à ce produit. Lavez-vous toujours soigneusement après manipulation.

YEUX : Lunettes de sécurité à protection intégrale. Il faut toujours porter une protection oculaire lorsque le risque d'un contact accidentel du produit avec les yeux ne peut être exclu.

PEAU : Porter des gants de protection. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de son matériau dont il est fait, mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre. Veuillez observer les indications données par le fournisseur de gants concernant leur perméabilité et le temps de pénétration. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que les risques de coupure, d'abrasion et la durée du contact. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses du matériau, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas. Les gants doivent être éliminés et remplacés s'il y a apparence de dégradation ou s'ils semblent avoir été percés par les produits chimiques.

Choisir un protecteur corporel selon son type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Portez au besoin :
Vêtements étanches

INHALATION : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle :

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
solvent naphtha (petroleum), highly arom.	64742-94-5	TWA	8 ppm 50 mg/m ³	Fournisseur
		TWA	200 mg/m ³ (vapeur d'hydro-carbure total)	CA AB OEL
		TWA	200 mg/m ³ (vapeur d'hydro-carbure total)	ACGIH
pinoadène	243973-20-8	TLV-C	0.1 mg/m ³	Syngenta
cloquintocet-mexyl	99607-70-2	TWA	5 mg/m ³	Syngenta
naphthalene	91-20-3	TWA	10 ppm	CA AB OEL
		STEL	15 ppm	CA AB OEL
		TWA	10 ppm	CA BC OEL
		VEMP	10 ppm	CA QC OEL

		VECD	15 ppm	CA QC OEL
		TWA	10 ppm	ACGIH

9. Propriétés Physiques Et Chimiques

Aspect (état physique, couleur, etc.)	Liquide clair jaune à orange.
Odeur	Aromatique
Seuil d'odeur	non disponible
pH	3-7 (solution aqueuse à 1% à 25 ° C)
Point de fusion / Point de congélation	non disponible / <-10 °C.
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	non disponibles
Point d'éclair	79 ° C
Taux d'évaporation	non disponible
Inflammabilité (solides, gaz)	Liquide combustible (classe IIIA).
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	non disponibles
Pression de vapeur	non disponible
Densité de vapeur	non disponible
Densité relative	1,03 g / cm ³ à 20 °C.
Solubilité (s)	non disponible
Coefficient de partage: n-octanol / eau	non disponible
Température d'auto-inflammation	305 °C
Température de décomposition	non disponible
Viscosité (dynamique)	8,3 mPa.s à 20 °C
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant
Tension superficielle	36.6 mN/m, 25 °C

10. Stabilité Et Réactivité

Réactivité : Aucun raisonnablement prévisible.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter : Pas de décomposition si utilisé selon les indications.

Matières incompatibles : Aucune substance connue ne conduit à la formation de substances dangereuses ou à des réactions thermiques.

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Informations Toxicologiques

Voies d'exposition probables : inhalation, contact avec la peau, voie orale

Contact avec les yeux : provoque une irritation des yeux.

Contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Date d'émission : 2020-02-04

Remplace la date : 2020-01-07

Inhalation : Nocif par inhalation. Peut provoquer une irritation respiratoire. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Études de toxicité aiguë / d'irritation (produit fini) :

Ingestion : Faible toxicité aiguë par voie orale (DL50 Rat) > 5 000 mg / kg de poids corporel

Cutanée : faible toxicité aiguë cutanée (DL50 Rat) > 5 000 mg / kg de poids corporel

Inhalation : Faible toxicité aiguë Inhalation (CL50 Rat) > 2,53 mg / L air - 4 heures

Contact avec les yeux : légèrement irritant (lapin)

Contact avec la peau : sévèrement irritant (lapin)

Sensibilisation cutanée : N'a pas d'effet sensibilisant (cobaye)

Effets subchroniques (organe cible) :

Pinoxadène : D'après des preuves chez l'homme: peut provoquer une irritation respiratoire, des difficultés respiratoires, une toux, une irritation aiguë du système respiratoire entraînant une oppression thoracique et un état asthmatique.

Cloquintocet-mexyl : Non classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Cancérogénicité / effets chroniques sur la santé :

Pinoxadène : N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales. Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

Cloquintocet-mexyl : N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales. Classé comme toxique pour certains organes cibles, exposition répétée, catégorie 2.

Toxicité pour la reproduction :

Pinoxadène : N'a pas montré d'effets toxiques pour la reproduction dans les expérimentations animales.

Cloquintocet-mexyl : N'a pas montré d'effets toxiques pour la reproduction dans les expérimentations animales.

Toxicité pour le développement : A été toxique pour le fœtus chez les animaux de laboratoire à des doses toxiques pour mère. N'a pas provoqué de malformations congénitales chez les animaux de laboratoire.

Génotoxicité :

Pinoxadène : N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

Cloquintocet-mexyl: N'a pas montré d'effets mutagènes lors des expérimentations animales.

Toxicité des autres composants :

Les résultats des tests de toxicité aiguë indiqués dans la section 11 ci-dessus pour le produit fini tiennent compte de tout danger aigu lié aux «autres composants» de la formulation.

Solvant pétrolier: une exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. En cas d'ingestion, peut être aspiré et provoquer des lésions pulmonaires. Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et les poumons. La respiration de fortes concentrations de vapeur peut provoquer une dépression du système nerveux central (SNC) entraînant étourdissements, sensation de tête légère, maux de tête, nausées et perte de coordination.

Alcool tétrahydrofurfurylique: peut être nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation des voies respiratoires. Peut provoquer une irritation du tube digestif. Provoque une sévère irritation des yeux. La surexposition par inhalation peut provoquer des étourdissements, une incoordination et une perte de conscience. Une surexposition chronique peut affecter le rein.

12. Informations Écologiques

Date d'émission : 2020-02-04

Remplace la date : 2020-01-07

Toxicité éco-aiguë :

Pinoxadène :

Invertébrés (puces d'eau) CL50 / CE50 48 heures 52 ppm

Poisson (truite arc-en-ciel) CL50 / CE50 96 heures 10,3 ppm

Oiseaux (régime alimentaire de 8 jours - Bobwhite Quail) CL50 > 5 790 ppm

Cloquintocet-mexyl :

Invertébrés (puces d'eau) CL50 / CE50 48 heures > 0,82 ppm

Poisson (truite arc-en-ciel) CL50 / CE50 96 heures > 0,97 ppm

Oiseaux (14 jours - Colin de Virginie) CL50 > 2000 ppm

Persistance et dégradabilité :

Pinoxadène : Faible persistance dans le sol. Faible persistance dans l'eau.

Cloquintocet-mexyl : Faible persistance dans le sol. Faible persistance dans l'eau.

Potentiel de bioaccumulation :

Pinoxadène : BCF <500; ne se bioaccumule pas.

Cloquintocet-mexyl : BCF <500; ne se bioaccumule pas.

Mobilité dans le sol :

Pinoxadène : Faible mobilité dans le sol.

Cloquintocet-mexyl : Faible mobilité dans le sol.

Autres effets néfastes : Sans objet.

Devenir dans l'environnement :

L'ingrédient actif, le pinoxadène, a un faible potentiel de bioaccumulation, une faible mobilité et une faible persistance dans le sol et l'eau.

13. Considérations Relatives À L'élimination

Pour obtenir des informations sur l'élimination des produits inutilisés et indésirables, contactez le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.

Ne réutilisez pas le contenant à quelque fin que ce soit. Le cas échéant, retournez le conteneur conformément au programme de retour. S'il s'agit d'un contenant recyclable, éliminer dans un site de collecte de contenants. Contactez le distributeur local, le revendeur ou la municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'emmener le récipient au site de collecte, rincez trois fois ou sous pression le récipient vide en ajoutant des rinçures au réservoir de pulvérisation, et rendez le récipient impropre à une utilisation ultérieure. S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, jetez le contenant conformément aux exigences provinciales.

14. Informations Relatives Au Transport

Description du TMD canadien (route et rail) :

UN 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.d.a., (pinoxadène, cloquintocet-mexyl), 9, III, Polluant marin

Date d'émission : 2020-02-04

Remplace la date : 2020-01-07

{Réservé}

Classe 9 exemption de la partie 3, Documentation, et la partie 4, Indications de danger, si elles sont en transport uniquement par voie terrestre à bord d'un véhicule routier ou d'un véhicule ferroviaire.
1.45.1. SOR/2008-34

États-Unis DOT Description :

UN 3082, Substance dangereuse pour l'environnement, liquide, n.d.a.,
(pinoadène, cloquintocet-mexyl), 9, III, Polluant marin

15. Informations Réglementaires

Numéro d'homologation de *la Loi sur les produits antiparasitaires*: 33603

Horaire de l'OPAC:.... N / A

Lisez l'étiquette approuvée, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Voici les informations de danger requises sur l'étiquette du produit antiparasitaire :



ATTENTION POISON
AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

Exempt du SIMDUT.

16. Autres Informations

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est conçue pour se conformer au système de classification mondial harmonisé (SGH) et au *Règlement sur les produits dangereux*.

Cette FDS fournit des informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement aux employeurs, employés, intervenants d'urgence et autres personnes manipulant de grandes quantités du produit dans des activités généralement autres que l'utilisation du produit. L'étiquetage du produit fournit ces informations spécifiquement pour une utilisation du produit comme prévu.

Epic Herbicide
Fiche de données de sécurité

Date d'émission : 2020-02-04

Remplace la date : 2020-01-07

{Réservé}

La société et les informations publiées sont utilisées dans le développement de cette FDS. Les informations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et jugées exactes à la date de publication. Cependant, aucune garantie, expresse ou implicite, n'est donnée.

Révisions du dernier numéro : Mis à jour pour inclure les informations sur le produit principal.

Date d'émission : 2020-02-04

Remplace la date : 2020-01-07